



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/518

Dénominations de voies nouvelles : projet Pré Gaudry à Lyon 7ème

Direction de la Mobilité Urbaine

Rapporteur : M. LUNGENSTRASS Valentin

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/518 - DENOMINATIONS DE VOIES NOUVELLES : PROJET PRE GAUDRY A LYON 7EME (DIRECTION DE LA MOBILITÉ URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le projet Pré Gaudry est situé entre le boulevard Yves Farge et l'avenue Jean Jaurès. L'aménagement de ce nouveau secteur de Gerland doit intégrer un collège, un équipement sportif et une école de management.

Dans ce cadre, deux voies nouvelles vont être créées, la première dans le prolongement de la rue Félix Brun, la seconde dans le prolongement de l'allée Eugénie Niboyet, vers le nord.

L'adressage actuel de ces deux voies étant croissant dans le sens sud-nord, il est préférable de leur attribuer les mêmes dénominations que les voies prolongées.

Aussi, en accord avec Madame la Maire du 7^{ème} arrondissement, il vous est suggéré les dénominations suivantes :

- **rue Félix Brun** : voie nouvelle dans le prolongement de la rue Félix Brun, entre le boulevard Yves Farge et l'allée Eugénie Niboyet prolongée, vers le Nord.

Félix Brun (1896-1964) : ancien député – conseiller général – conseiller municipal.

Né le 18 décembre 1896 à Salindres dans le Gard, Félix Brun passe son enfance à Lyon.

Amputé des deux jambes pendant la première guerre mondiale, il revient à Lyon et trouve un emploi de tourneur-fraiseur.

En 1919, il participe, avec Henri Barbusse, à la fondation de l'association républicaine des anciens combattants (ARAC). En 1931, il en devient vice-président, puis président de 1938 à 1939.

Adhérent au parti communiste en 1921, il le représente lors de plusieurs élections, notamment lors des législatives de 1928. Il est élu député du Rhône en 1936, et conseiller général en 1937.

Le 8 octobre 1939, il est arrêté pour son appartenance au groupe ouvrier et paysan, et incarcéré à la prison de la Santé. A sa libération en janvier 1940, pour raisons de santé, il quitte Lyon et s'installe à Paris.

Suite à son procès en avril 1940, il est à nouveau incarcéré. Il est libéré le 26 février 1941, et séjourne à l'Arbresle.

Il est réélu conseiller général du Rhône en 1945, et élu conseiller municipal de Lyon de 1945 à 1949.

Il reprend également la présidence de l'ARAC, qu'il conservera jusqu'à sa mort, et devient membre du comité fédéral du Rhône du parti communiste.

Il était par ailleurs membre du conseil national du mouvement de la paix, vice-président de l'union française des associations de combattants et des associations des amis de Paul Vaillant-Couturier et d'Henri Barbusse.

Officier de la légion d'honneur, il a aussi été décoré de la médaille militaire, de la croix de guerre 1914-1918 et du Mérite combattant.

- **allée Eugénie Niboyet** : voie nouvelle dans le prolongement de l'allée Eugénie Niboyet, entre la rue Félix Brun prolongée et la rue Michel Félizat, vers le Nord.

Eugénie NIBOYET (1799-1883) :

Née dans une famille bourgeoise protestante montpelliéraine, Eugénie Mouchon épouse en 1822 un avocat lyonnais, Paul-Louis Niboyet. Elle fréquente les milieux progressistes de la capitale où la famille s'installe.

Elle se mobilise pour la réforme des prisons, l'amélioration de l'éducation et l'abolition de l'esclavage, adhère au mouvement saint-simonien dans lequel elle exerce des responsabilités. Par ailleurs, elle se rapproche des disciples de Charles Fourier, pour qui le progrès social passe par l'émancipation des femmes.

De retour à Lyon, elle lance en 1833 le premier journal féministe de province « le conseiller des femmes ».

En 1836, elle crée un nouveau journal « La Gazette des femmes » qui lutte pour l'exercice des droits politiques et civiques pour les femmes, ralliant à sa cause de nombreuses personnes dont Flora Tristan. Toujours pour faire avancer la cause des femmes, elle fonde le premier quotidien français féministe « La Voix des femmes, journal socialiste et politique, organe d'intérêt pour toutes les femmes ». Le journal cesse de paraître suite à la révolte populaire de 1848.

Eugénie Niboyet se retire de la vie publique, cherche refuge à Genève où elle travaille comme traductrice jusqu'en 1860. De retour en France, elle s'intéresse toujours aux causes féministes mais a cessé d'être militante.

Elle décède à Paris en 1883.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 1976 du 29 mai 1967 et n° 2016/2223 du 4 juillet 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

1 - La voie nouvelle dans le prolongement de la rue Félix Brun, entre le boulevard Yves Farge et l'allée Eugénie Niboyet prolongée, vers le nord jusqu'à la future voie est-ouest, est dénommée rue Félix Brun.

2 - La voie nouvelle dans le prolongement de l'allée Eugénie Niboyet, entre la rue Félix Brun prolongée et la rue Michel Félizat, vers le nord jusqu'à la future voie est-ouest, est dénommée allée Eugénie Niboyet.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,

Grégory DOUCET